



Restez informés

Bison futé : www.bison-fute.gouv.fr ou l'application mobile disponible gratuitement en téléchargement pour les smartphones.

www.dirco.info : le site internet de la DIR Centre-Ouest

Les radios locales : diffusent les informations relatives aux conditions de conduite en hiver et aux chantiers sur le réseau

Les panneaux à messages variables (PMV)

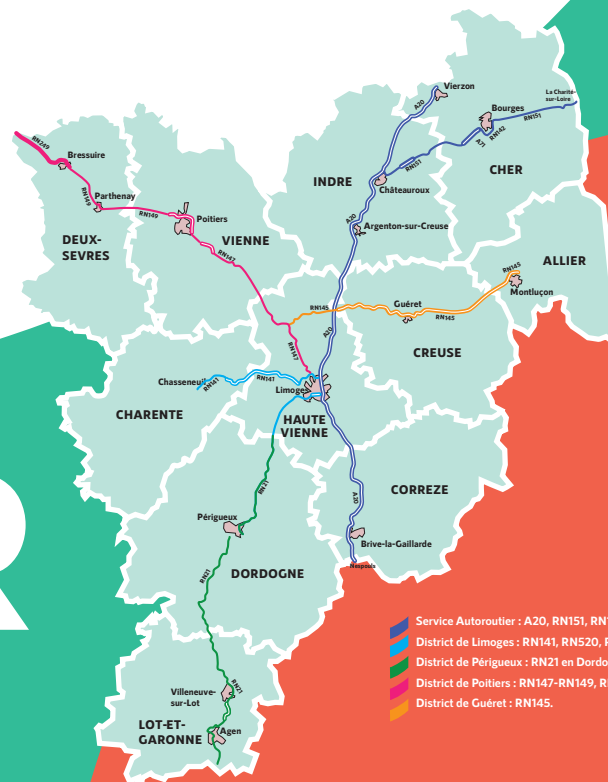
« Derrière chaque chantier, il y a des femmes et des hommes qui travaillent.

Respectez-les ! »



FACILITER,
SÉCURISER,
ANTICIPER,
INNOVER,

DURABLEMENT ...



Service Autoroutier : A20, RN151, RN142 ;
District de Limoges : RN141, RN520, RN21 en Haute-Vienne ;
District de Périgueux : RN21 en Dordogne, Lot-et-Garonne et Gers ;
District de Poitiers : RN147-RN149, RN249 ;
District de Guéret : RN145.

**DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES CENTRE-OUEST**
15 place Jourdan - 87032 LIMOGES CEDEX
Tél. (33) 05 87 50 60 00
Fax (33) 05 87 50 60 49



www.dirco.info



Novembre 2024



LA CONDUITE EN HIVER



www.dirco.info

Au cœur des métiers de la DIR Centre-ouest

En période hivernale, la DIR Centre-Ouest déploie d'importants moyens humains et matériels pour garantir aux usagers des conditions de circulation optimales.

58 camions déneigeurs - épandeurs
8000 tonnes de sel

82 caméras
assurent la surveillance du réseau 24h/24

42 PMV
informent les usagers des conditions de circulation sur le réseau

+ de 365 agents
sur le terrain
mobilisables 24h/24 pour les opérations de déneigement du réseau de la DIR Centre-Ouest

Nos moyens sont mobilisables 24h/24 pour maintenir ou rétablir, dans les meilleurs délais, des conditions de conduite acceptables. **En cas de chute de neige**, sur l'autoroute et les routes à 2x2 voies, le déneigement concerne en priorité la voie principale de circulation (la voie de gauche). L'objectif fixé est un retour aux conditions normales de circulation en 4 heures au maximum sur la voie principale et en 6 heures sur les autres voies

(voie lente et bretelles sur autoroute et 2x2, tourne à gauche sur bidirectionnelle). Pour les routes peu circulées, le retour à la normale se fait dans un délai de 6 heures dans la journée.

En cas de verglas, les sapeurs répandent sur toute la largeur de la chaussée. Les effets du sel sur la glace doivent permettre un retour à la normale en 2h sur le réseau le plus circulé et en 3h ailleurs.

À déneiger :

- 280 km d'autoroute
- 240 km de route en 2x2 voies
- 590 km de route en bidirectionnelles
- 180 km de bretelles sur 90 échangeurs

Quelques conseils essentiels

AVANT DE PARTIR

Je m'assure du bon état de mon véhicule :

état et pression des pneus, l'état des essuie-glaces, le bon fonctionnement des freins et phares, les niveaux (liquide du lave-glace, huile moteur), le chauffage et la ventilation.

Je me munis d'accessoires indispensables :

pneus hiver, raclette, chaînes ...



Je prévois des objets pratiques dans mon véhicule :

couvertures, vêtements chauds, gants, gilets de signalisation, lampe de poche, eau, nourriture et téléphone portable chargé.

Je m'informe sur les conditions météorologiques et l'état du trafic.

En cas d'annonces de fortes intempéries, je diffère mon voyage.



PENDANT MON TRAJET

J'adapte ma conduite aux conditions météorologiques.

Je respecte les limitations de vitesse et des distances de sécurité. Je circule sur la voie qui est déneigée et j'évite les manœuvres brutales.

Je lis les informations sur les PMV*

En empruntant la voie d'entrée sur l'autoroute ou sur une route à 2x2 voies, je consulte les messages affichés sur les panneaux à messages variables et j'adapte ma conduite à ces indications.

J'écoute les informations sur les radios locales.

Pendant mon trajet, j'écoute les stations de radios diffusant les dernières informations sur les conditions de circulation.

* PMV : Panneaux à Messages Variables

EN CAS D'ÉPISODE NEIGEUX

Je m'adapte aux conditions météorologiques.

Si les conditions de circulation se dégradent, je réduis ma vitesse, j'augmente les distances de sécurité et j'évite les manœuvres brutales.

En cas de fortes chutes de neige, je m'arrête si possible sur une aire de repos ou de service, et en cas d'immobilisation sur la chaussée, j'attends les équipes d'intervention au chaud dans mon véhicule.

Je laisse la priorité aux véhicules de déneigement et d'urgence.

Il est interdit de dépasser les déneigeuses en action sur la chaussée.

Je ne stationne pas sur la bande d'arrêt d'urgence qui est réservée aux véhicules d'intervention.

Je suis vigilant !

